



# Fédération nationale des Délégués départementaux de l'Éducation Nationale

124, rue La Fayette 75010 PARIS

Tel : 01 47 70 09 59

Courriel : [dden.fed@wanadoo.fr](mailto:dden.fed@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.dden-fed.org>



# Sommaire

- Le D.D.E.N.
- La délégation
- L'Union départementale
- La Fédération nationale

# Une fonction officielle - 1

- 1793 « Magistrats aux mœurs »
- 1833 « Délégués » - nomination triennale
- 1850 « Délégués cantonaux »
- 1886 Loi organique dite « Loi Goblet »
- 1969 « Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale »
- 2004 (Décret N°2004-703 du 13 Juillet 2004)  
Livre II – Titre IV – Chapitre 1<sup>er</sup>
- **La fonction de *D.D.E.N.* est étroitement liée à l'histoire de l'école publique.**

# Une fonction officielle - 2

**Les *D.D.E.N.* sont désignés  
par le *D.A.S.E.N.* après avis du *C.D.E.N.***

- Pour une durée de 4 ans
- Renouvelables et révocables
- Répartis en délégations
- Représentés au *C.D.E.N.* avec voix consultative

**C'est une fonction entièrement bénévole**

# Notre charte - 1

La présente charte précise l'éthique et les points essentiels de notre engagement.

L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés, est un devoir d'Etat. Le DDEN œuvre, dans les écoles préélémentaires et élémentaires relevant du service public d'enseignement, au respect de ce principe constitutionnel et légal.

Le DDEN, désigné par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale, est un acteur de l'Ecole de la République. Il est chargé par la Loi d'une mission d'inspection et son domaine de compétence est fixé réglementairement.

# Notre charte - 2

- Le DDEN s'engage à participer aux travaux du Conseil d'école, à visiter régulièrement l'école à laquelle il est affecté, à assister aux réunions de sa délégation et à celles auxquelles il est invité.
- Le DDEN veille au confort matériel et intellectuel des enfants et à ce titre, signale dans ses rapports destinés aux autorités publiques compétentes, ce qui lui paraît néfaste à l'accueil et à l'éducation des élèves.
- Le DDEN, partenaire de l'école publique, témoigne son attachement aux principes de laïcité fondés sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres.

# Notre charte - 3

- En cohérence avec l'article L.241-4 5° du Code de l'Education, le DDEN, s'il est candidat à des élections politiques, dans la commune de l'école à laquelle il est affecté ou dans une circonscription électorale incluant la dite commune, s'imposera un devoir de réserve pendant la durée de la campagne électorale. Il aura pris soin au préalable d'en informer le responsable de sa Délégation.
- Le DDEN écoute et agit avec raison en dehors de toutes passions. Il ne doit pas, dans l'accomplissement de sa mission, manifester ses convictions politiques, syndicales ou religieuses. Son indépendance lui permet de jouer un rôle de médiation et de coordination dont le seul objectif est l'intérêt des enfants.

# Quelle fonction ?

- Les *D.D.E.N.* Sont membres de droit du **Conseil d'École**. A ce titre, une convocation comportant l'ordre du jour doit leur parvenir dans les délais habituels
- Ils **visitent** les **écoles publiques et privées**
- Ils rédigent et transmettent des **rapports de visite** aux autorités compétentes (maire et directeur) et au président de délégation
- Ils assurent **liaison et coordination** entre école et municipalité, usagers et administration
- Leur statut les conduit parfois à jouer localement un rôle de **médiation**
- Ils ont un rôle d'**incitation** et d'**animation**



# La Délégation - 1

- Elle regroupe les *D.D.E.N.* d'un **secteur** (circonscription ou autre) qui élisent un **président**
- Elle peut organiser l'activité des *D.D.E.N.* sur le secteur, en particulier par l'établissement d'un **calendrier des visites**, en relation avec les mairies et les enseignants
- Elle **communique** la synthèse des bulletins de visite à l'inspecteur de la circonscription et à l'Union départementale

# La Délégation - 2

- Elle **relaie et met en œuvre** sur le terrain les actions initiées par la Fédération ou par l'Union départementale
- Elle **établit des liens** avec les représentants locaux des associations amies : parents, enseignants, amicales laïques...
- Elle **encourage et soutient** les *D.D.E.N.* dans leurs actions locales

# L'Union Départementale

- Dans leurs départements, les *D.D.E.N.* ont senti le besoin de se retrouver dans le **cadre associatif**. Ils ont donc créé les Unions Départementales.

Cette Union a pour buts :

- De resserrer les liens d'estime et de fraternité entre les Délégués du département du TARN
- De rechercher et d'appliquer tous les moyens propres à permettre aux Délégués Départementaux de remplir, d'une manière efficace, leur rôle de médiation et de conciliation...

# L'Union Départementale - 1

Association de type « loi 1901 », l'Union départementale dispose de statuts et d'un règlement intérieur directement accessible sur le site (DDEN81.fr)



DDEN du Tarn

Union Départementale du Tarn des Délégués de l'Éducation Nationale

B.O CANOPÉ81 CD du Tarn CRTICE 81 DSDEN 81 E.N. Fédé Nat DDEN Primaide81 Rectorat

Vous êtes ici: [Accueil](#) > Statuts et règlement intérieur

**Il vous connecter allez en bas à gauche ! Les DDEN n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2018 sont encore à temps de le faire !**

**MISSIONS OFFICIELLES DES DDEN**

- > Présentation des missions
- > Conseil Départemental de l'Éducation Nationale
- > Nous contacter
- > Candidater en ligne

**STRUCTURES**

- > Comité régional
- > Conseil d'administration
- > Actualités
- > Présidents de délégation
- > Commissions
- > Répartition géographique
- > **Statuts et règlement intérieur**
- > Assemblée Générale départementale
- > Prendre contact avec nous pour devenir DDEN

**PAGES UTILES**

- > Formation des DDEN
- > Dossiers à l'étude

**Statuts**

- Imprimer
- E-mail
- Modifier

**Détails**  
Écrit par LAFONT Michel  
Catégorie : [Statut et règlement](#)  
Publication : 9 novembre 2017  
Affichages : 27

**Statuts et règlement en cours**

Statuts de l'Union Départementale des DDEN du TARN

Règlement intérieur de l'Union Départementale des DDEN du TARN

Rechercher  
Recherche...

**ARCHIVES**

- > Le Délégué du Tarn
- > Archives des opérations départementales

**AGENDAS**

- > Agenda du Conseil d'Administration
- > Agenda des Commissions
- > Calendrier scolaire

**École Publique**

Menu utilisateur  
> Créer un article

# L'Union Départementale - 2

## Elle assure le lien

- entre les *D.D.E.N.* d'un même département

**et ...**

- entre les *D.D.E.N.* et la Fédération nationale

# L'Union Départementale - 3

## Dans le département

- **Chaque Union départementale gère les candidatures** et assure le suivi des nominations et des affectations
- **Vie associative** : Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau départemental...
- **Information** dispensée régulièrement...
- Rédaction d'une **synthèse départementale** des bulletins de visite
- Soutien d'**actions locales** validées par le bureau ou le CA
- Organisation de **formations spécifiques**

# L'Union Départementale - 4

## assure le lien entre les D.D.E.N. du département

- en favorisant leur rencontre par l'organisation de **réunions décentralisées** réunissant plusieurs secteurs, pour expliquer, étudier, réfléchir, mettre en place une activité commune...
- en fournissant des **dossiers techniques** aidant les *D.D.E.N.* dans leur mission : sécurité, accueil des élèves handicapés, laïcité, restauration scolaire,...

# L'Union Départementale - 5

## assure le lien entre les D.D.E.N. du département et la Fédération nationale

- Elle est l'interface de **communication** avec les institutions départementales (CD, DASEN...)
- à la Fédération, elle communique:
  - son fichier « abonnés » pour l'envoi du « **Délégué** »
  - les interrogations des adhérents
- aux *D.D.E.N.*, elle communique les informations fédérales et locales (bulletin électronique, site,...)
- Elle relaie les actions organisées par la Fédération : Écoles fleuries, enquêtes,...



# La Fédération Nationale - 1

- dans la période difficile qui a suivi **la loi de séparation des églises et de l'Etat**, les *D.D.E.N.*, **militants laïques**, ont ressenti le besoin de s'unir, de travailler ensemble
- C'est ainsi qu'en 1906, à Angers le 26<sup>ème</sup> Congrès de la Ligue de l'Enseignement a conçu les prémices de ce qui allait devenir la **Fédération** des *D.D.E.N.*

# La Fédération Nationale - 2

- Elle fait ses tout premiers pas en 1906
- Définitivement constituée en Fédération nationale des Unions départementales en 1947
- Elle est reconnue d'utilité publique en 1979 et agréée comme association nationale de jeunesse et d'éducation populaire et comme association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Elle rassemble aujourd'hui 15 000 DDEN dans ses 96 Unions départementales
- Elle apporte à ses adhérents des méthodes de travail, des informations, des motivations

# La Fédération Nationale - 3

## Apporte son soutien aux Unions et aux *D.D.E.N*

- **en les informant** : revue trimestrielle, lettre mensuelle, circulaires, site *internet*,...
- **en les écoutant** : courriers, appels téléphoniques, rencontres nationales à thème, rencontres régionales décentralisées, participation de Conseillers fédéraux aux AG des Unions qui le souhaitent
- en mettant à leur disposition des **aides techniques**
- en **animant** des **commissions**
- en **initiant des enquêtes** pour une meilleure compréhension de l'Ecole ou de notre Société

# La Fédération Nationale - 4

**Initie, organise, coordonne des actions de promotion de l'Ecole publique et d'éducation**

- c'est ainsi qu'en 1973 naît le **Concours des Ecoles fleuries**, sous le patronage du ministère, s'appuyant aujourd'hui sur un partenariat, dont l'*O.C.C.E.* depuis 1976
- elle encourage aussi des actions départementales comme **«les écoles qui chantent»**, «les écoles qui pêchent », «les écoles qui courent », rallyes vélo, concours d'orthographe, concours de poésie, expression artistique, étude du patrimoine, **éducation à la citoyenneté**, au développement durable...

# La Fédération et la Laïcité - 5

- Convaincue que **la laïcité est un des fondements de notre république**, elle participe au *CNAL* dont elle est un des membres constitutifs. Elle est aussi en relation avec de nombreuses organisations laïques
- La fédération s'est donné un **devoir de vigilance laïque** en particulier en ce qui concerne l'Ecole Publique qui n'est pas encore présente sur l'ensemble de notre territoire, ce qui est contraire aux lois républicaines

# La Fédération et l'environnement éducatif - 6

Comme les Unions, la Fédération entretient des relations suivies avec les partenaires institutionnels et avec les associations laïques de l'environnement éducatif : syndicats enseignants (*SE, SNUIPP, F.C.P.E., M.A.E., M.A.I.F., O.C.C.E., Ligue de l'Enseignement, P.E.P.*

- Nous siégeons à la *J.P.A.*, à l'*A.N.A.T.E.E.P.*, à l'*E.S.P.E.R.*, au *C.O.F.R.A.D.E.*, nous rencontrons les *J.M.F.* avec qui nous avons un partenariat nouveau
- Nous sommes à l'écoute des mouvements pédagogiques, des associations complémentaires de l'enseignement public qui œuvrent autour de l'École

# La Fédération nationale des D.D.E.N...

## ... Une fédération

- Pour promouvoir les valeurs de laïcité et le service public d'éducation sur tout le territoire
- Au service des enfants et de l'école publique

**Laïcité**

**liberté- égalité- fraternité**

# Liste des sigles utilisés

- **AG** *Assemblée Générale*
- **ANATEEP** *Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public*
- **CDEN** *Conseil Départemental de l'Éducation Nationale*
- **CNAL** *Comité National d'Action Laïque*
- **COFRADE** *Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant*
- **DSDEN** *Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale*
- **ESPER** *Économie Sociale Partenaire de l'École de la République*
- **FCPE** *Fédération des Conseils de Parents d'Élèves*
- **JMF** *Jeunesses Musicales de France*
- **JPA** *Jeunesse au Plein Air*
- **MAE** *Mutuelle Assurance Élève*
- **MAIF** *Mutuelle Assurance des Instituteurs de France*
- **OCCE** *Office Central de la Coopération à l'École*
- **PEP** *Pupilles de l'Enseignement Public*
- **SE** *Syndicat des Enseignants*
- **SNUIPP** *Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC*



# Des outils à votre service

Sur le site départemental : <http://www.dden81.fr/>

The screenshot shows a web browser window displaying the website [www.dden81.fr](http://www.dden81.fr/). The browser's address bar shows the URL. The website header features a large banner image of a town at night with the text "Union Départementale du Tarn des Délégués de l'Education Nationale". Below the banner is a navigation menu with links: B.O, CANOPÉ81, CD du Tarn, CRTICE 81, DSDEN 81, E.N., Fédé Nat DDEN, Primaire81, and Rectorat. A message in red text reads: "ATTENTION pour vous connecter allez en bas à gauche ! Les DDEN n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2018 sont encore à temps de le". The main content area is divided into three columns. The left column contains "MISSIONS OFFICIELLES DES DDEN" and "STRUCTURES". The middle column shows an "Actualités" section with a sub-heading " Paiement de la cotisation" and a text block: "Les DDEN qui n'ont pas, à ce jour, réglé la cotisation de l'année civile 2018, sont toujours à temps de la faire. Il leur suffit d'envoyer un chèque de 26€ (ou plus) à notre trésorière, Maryse BRESSOLLES, à l'adresse suivante : 2, impasse Séjour des Braves 81800 RABASTIENS". The right column contains a search bar, "ARCHIVES", and "AGENDAS".

Vous êtes ici : [Accueil](#)

**ATTENTION** pour vous connecter allez en bas à gauche ! Les DDEN n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2018 sont encore à temps de le

**MISSIONS OFFICIELLES DES DDEN**

- » Présentation des missions
- » Nous contacter
- » Candidater en ligne

**STRUCTURES**

- » Comité régional
- » Conseil d'administration
- » [Actualités](#)
- » Présidents de délégation
- » Commissions
- » Répartition géographique

**Actualités**

- » [Imprimer](#)
- » [E-mail](#)

**Détails**  
Écrit par : AFont Michel  
Catégorie : [Actualités](#)  
Publication : 20 octobre 2017  
Attachages : 579

**Paiement de la cotisation**

Les DDEN qui n'ont pas, à ce jour, réglé la cotisation de l'année civile 2018, sont toujours à temps de la faire. Il leur suffit d'envoyer un chèque de 26€ (ou plus) à notre trésorière, Maryse BRESSOLLES, à l'adresse suivante :

2, impasse Séjour des Braves 81800 RABASTIENS

Rechercher  
Recherche...

**ARCHIVES**

- » Le Délégué du Tarn
- » Archives des opérations départementales

**AGENDAS**

- » Agence du Conseil d'Administration
- » Agence des Commissions
- » Calendrier scolaire

# Des outils à votre service

Un bulletin,  
papier ou électronique

**Le Délégué du Tarn**

DDEN  
Union du TARN

Bulletin de  
l'Union départementale  
du Tarn  
N°1  
Mars - Avril 2018

Page SOCLE :  
Direction des Services de l'Éducation Nationale du Tarn  
69, avenue Maréchal Foch 81033 ALBI cedex 09

Page ADMINISTRATIF :  
1, rue des Collèges 81500 SAGNY-TULOU

Pour ne plus rater ce bulletin cliquez ici

**L'ÉDITO DU PRÉSIDENT**

**SOMMAIRE**

**Page 2** Actualité nationale, départementale  
**Page 3** Être DDEN : l'agenda  
**Page 4-5** Les actions nationales et départementales.  
**Pages 6-7** Question de fond : la laïcité  
**Page 8** Des outils : Égalité, parlons-en !  
**Page 9** A lire, à analyser, à voir  
**Page 10** La vie de l'Union départementale  
**Pages 11 et 12** La vie des délégations  
**Page 13** Nos objectifs

**DDEN81.fr**  
Un site Internet départemental pour s'informer et être vu !

**Nos partenaires**

casden  
mipart  
ANAD  
CANOPE  
ANAD  
CERISE

**Nous vous présentons le numéro 1 du bulletin numérique des DDEN du Tarn. Nous le voulons agréable, informatif et utile pour chaque DDEN du département.**

**Vous y trouverez les outils que vous cherchez, des informations pratiques et des réflexions de fond, des indications de lecture, etc. Ce bulletin est le complément essentiel du site internet que je vous invite à visiter régulièrement !**

**Participer à conduire chaque élève vers son point d'excellence, y a-t-il plus noble mission ?**

**Nous savons que les missions de l'École Publique et Laïque restent malgré tout de former ses élèves à l'esprit critique, de leur ouvrir la voie vers l'émancipation et donc l'autonomie, corollaires d'une citoyenneté pleinement assumée.**

**Nous, DDEN, garants de la qualité de leur environnement dans et autour de l'École, avons une mission essentielle : leur réussite, en participant à les élever vers leur point d'excellence !**

**Bonne lecture à toutes et tous.**

**Antoine GUIRAUD**

# Des outils à votre service

Sur le site de la Fédération Nationale : <http://www.dden-fed.org/fonction-dden/>

The screenshot displays the website interface for the Fédération Nationale des DDEEN. At the top, there is a dark navigation bar with menu items: Fichier, Édition, Affichage, Historique, Marque-pages, and Outils. Below this is a browser window showing the URL [www.dden-fed.org/fonction-dden/](http://www.dden-fed.org/fonction-dden/). The main navigation area features a horizontal menu with icons and labels for: Fonction, Missions, Structure, Communication, Intranet, and Nous contacter. The footer section is dark blue and contains the following information:

- Address: 124 Rue La Fayette, 75010 Paris
- Phone: 01 47 70 09 59
- Email: [federation@dden-fed.org](mailto:federation@dden-fed.org)
- Logo: A stylized graphic of two figures in green and white above the text "DDEN".
- Full Name: FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE
- Legal Text: Association reconnue d'utilité publique - Association éducative complémentaire de l'Enseignement public  
Association nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire - Association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale



## Fédération nationale des Délégués départementaux de l'Éducation Nationale

124, rue La Fayette 75010 PARIS

Tél : 01 47 70 09 59

Courriel : [dden.fed@wanadoo.fr](mailto:dden.fed@wanadoo.fr)

Sites Internet : <http://www.dden-fed.org>

## Union Départementale des Délégués départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn

1, rue des Œillets 81160 Saint Juéry

Tél : 05 63 45 24 30 / 06 40 29 29 77

Courriel : [president.ud81@gmail.com](mailto:president.ud81@gmail.com)

Sites Internet : <http://www.dden81.fr>



**Merci de votre attention**